

Commission Durabilité – Procès-verbal

Séance n°6 du 29 mars 2019, de 12h15 à 13h30 – salle Herbet, Unicentre

Présent-e-s :

UNIBAT	Yann Jeannin
UNICOM	Cédric Focking Schneider
SRI	Mathias Buess
CI	Amélie Stuby
FTSR	Francis Mobio
FGSE	Suren Erkman
FGSE	Rémy Freymond
FDCA	Brian Favre
LaMoViDA	Vasco Ferreira de Costa
LA PEL'	Stéphanie Virnot
FAE	Florent Aymon
Direction	Benoît Frund
Direction	Augustin Fragnière

Excusé-e-s : Boris Vejdosky (Lettres) ; Sophie Gertsch (COPERS) ; Patrick Rérat (FGSE) ; Patrick Haack (HEC) ; Alain Papaux (FDCA) ; Angélique Lucchina (SF) ; Anne Marcellini (ISSUL); Delphine Douçot (Direction)

Absent-e-s : Jeanne Berche, Yann Dahhaoui, Clémence Demay, Mathieu Labriet, Jovan Mirkovitch, Christel Nerny, Laure Nicodet.

En l'absence du président de la commission, le Vice-recteur Benoît Frund préside la séance.

Retour sur les travaux du groupe Communication

Les discussions lors de la dernière séance du groupe communication ont porté sur la communication autour de la durabilité à l'**interne** de l'UNIL, et sur la manière d'impliquer les membres de la communauté UNIL dans le processus.

Cédric Focking Schneider explique qu'il est à l'heure actuelle difficile de trouver un endroit où les objectifs de développement durable de l'UNIL, par exemple sur les dix prochaines années, sont clairement exposés. UNICOM réfléchit à concentrer la communication autour de la durabilité sur le label *Site à 2000watts en transformation* que l'Université devrait obtenir fin avril. Ce label est une caution pour la démarche de durabilité déjà en cours.

Rémy Freymond demande s'il est vraiment nécessaire d'être aussi spécifique (2000watts est un concept relativement technique) ou s'il ne vaudrait pas mieux articuler des messages plus généraux.

UNICOM est en train de travailler à un concept de communication et partagera le fruit de ses réflexions lorsqu'un document sera disponible.

La prochaine séance du groupe communication sera agendée vers la **fin mai** à cette fin.

Retour sur les travaux du groupe mobilité professionnelle

Benoît Frund explique que la Direction a pris position sur la nécessité d'établir une stratégie de mobilité professionnelle, ce qui inclut principalement les déplacements de la communauté UNIL à l'étranger pour assister à des colloques et autres réunions de travail.

Le premier problème est qu'il est difficile de quantifier la mobilité professionnelle de manière précise et différenciée. Une étude est en cours, par l'IDHEAP, pour analyser toutes les factures de déplacement d'une année entière et déterminer le mode de transport, l'origine et la destination. Cela devrait permettre de déterminer le volume global d'émissions de CO₂ lié à la mobilité professionnelle. Les premiers résultats sont attendus avant l'été.

Brian Favre demande si les tensions budgétaires actuelles ne vont pas avoir une influence sur les remboursements des voyages, et donc introduire un biais dans le calcul des émissions liées à la mobilité professionnelle.

Benoît Frund s'étonne qu'on parle de tensions budgétaires. S'il y a une pression, pour l'instant, elle ne concerne qu'un ralentissement de la croissance du budget et il n'y a pas de diminution du budget voyage au niveau de l'institution actuellement.

Rémy Freymond demande si l'analyse des frais porte aussi sur les fonds tiers. La réponse est oui. L'analyse porte sur tous les remboursements qui passent par le service financier.

Benoît Frund précise que ces réflexions pourraient déboucher sur une nouvelle façon de rembourser les frais de voyage dans toutes les hautes écoles de Suisse. Il y a une volonté de coordination des HE au niveau Suisse initiée par l'EPFL et l'ETH. L'Université de Neuchâtel a mis en place une taxe carbone. L'Université de Bâle limite les voyages en avion des étudiants.

Un autre axe d'action identifié par le groupe mobilité professionnelle est la promotion des vidéoconférences. L'idée est d'évaluer la faisabilité de conférences scientifiques (y compris de grande envergure) par visioconférence. Pour les grands événements, cela passerait par l'organisation de hubs régionaux.

Suren Erkman demande si l'impact des vidéoconférences va être analysé. Remy Freymond précise que nous sommes aujourd'hui limités à 50 vidéoconférences simultanées. Cette limite est toutefois vraisemblablement une question de licence et non de bande passante.

Julien Meillard est chargé de faire avancer le dossier mobilité professionnelle et va continuer à travailler sur la question ces prochains mois. La Direction durabilité et campus devrait pouvoir revenir vers la commission avec des propositions concrètes d'ici l'automne.

Cadre de référence pour l'alimentation

Augustin Fragnière présente le projet de *cadre de référence pour l'alimentation*, qui est un document qui doit servir à fixer les lignes directrices de l'Université en matière de diététique et de durabilité dans l'offre alimentaire sur le campus. Ce cadre de référence servira notamment de base pour le processus de recrutement de l'exploitant du restaurant Vortex (en 2019) et des futurs exploitants des autres restaurants universitaires (dès 2020).

Augustin Fragnière convoquera une séance conjointe de la commission d'Alimentation et du groupe « interaction » de la commission de durabilité, vers la **fin mai**, pour discuter du contenu du document.

De manière connexe, Benoît Frund informe que la Direction générale de l'agriculture du Canton souhaite lancer un projet pilote pour établir des filières de fourniture d'aliments locaux dans le canton de VD.

Terrains agricoles

Augustin Fragnière explique que l'appel à candidature pour la reprise de l'exploitation des terrains agricoles est sur le point d'être publié.

L'UNIL s'est associée à l'EPFL pour mettre au concours l'exploitation de 7 hectares de terrains et d'une ferme, sur le campus de Dorigny. Le cahier des charges comprend une production respectant les principes de l'agriculture biologique, la promotion de la biodiversité, la préservation des qualités paysagères du campus, les relations avec la communauté universitaire et la mise en place de circuits courts de distribution de la production.

L'appel à candidature est disponible à partir de la page unil.ch/unibat. Le calendrier du processus d'adjudication est le suivant :

- Visite des terrains : 10 mai 2019
- Délais de dépôts des candidatures: 30 juin 2019
- Délais de dépôts des projets détaillés: 30 septembre 2019
- Décision des Directions des Hautes Écoles: fin octobre 2019

Projets informatiques

L'association des étudiants en Géosciences (AEGE) a contacté la Direction durabilité et campus pour proposer quelques mesures de durabilité relatives à la gestion de l'informatique à l'UNIL. Celles-ci comprennent :

- Réduire le temps de stockage des emails (p.ex. 2 ans) et supprimer automatiquement les emails stockés dans la corbeille au bout de 10 à 30 jours. Benoît Frund explique que nous recevons des demandes contradictoires à ce sujet, certains utilisateurs demandant un temps de stockage plus long. Il faudrait également évaluer l'impact réel de telles mesures. L'empreinte climatique d'un email à l'UNIL n'a pas été calculée. Mais les serveurs sont refroidis avec l'eau du lac et tournent à l'électricité verte. On peut donc imaginer que leur impact est en-dessous de la moyenne.
- Mettre Ecosia comme moteur de recherche par défaut sur toutes les machines UNIL. Cette mesure est facile à implémenter. Auparavant, il faudrait toutefois mener une petite recherche afin de trouver laquelle des initiatives allant dans ce sens semble être la plus sérieuse.
- Afficher la marche à suivre pour la mise en page des documents avec slides (afin de consommer moins de papier), près des imprimantes et des ordinateurs. Benoît Frund explique que le système PrintUNIL va être généralisé d'ici 2020 pour les collaborateurs. Dès cette date, toutes les imprimantes seront rattachées au CI et les impressions seront facturées aux unités budgétaires. Il n'y a pas pour l'instant de système de quota de copies par année en place (comme c'est le cas pour les étudiants) et il n'est pas sûr qu'il soit nécessaire d'en introduire à l'avenir.

Label Site à 2000watts en transformation

Le label Site à 2000watts *en transformation* est un nouveau label de SuisseEnergie. Le projet consiste à labelliser l'ensemble des activités de l'UNIL, y compris la mobilité pendulaire, et de l'intégrer à une stratégie de descente sur 20 ans pour aboutir à une puissance de 2000watts par usager du site. L'UNIL devrait obtenir le label « en transformation » d'ici la fin avril 2019.

Un crédit de 16 millions de francs a été accordé à l'UNIL par l'État de Vaud pour entreprendre une série de rénovations énergétiques des bâtiments et des installations. On devra aussi transformer l'actuelle centrale de chauffe pour passer à des pompes à chaleur. Cela représente environ la moitié des investissements nécessaires pour mener à bien le projet 2000watts. Une nouvelle demande de crédit sera effectuée dans quatre ans.

En parallèle une rénovation de la centrale de pompage de l'eau du lac est également en cours.

Question sur les investissements durables

Benoît Frund explique que les avoirs de l'UNIL se montent à environ 200 millions de francs. Cette fortune est gérée par une société simple nommée la GBUV (gestion des biens universitaires vaudois) dont l'UNIL est largement majoritaire (environ 95% des parts). La GBUV confie la gestion de sa fortune à la BCV. L'idée est non seulement de désinvestir la part de l'UNIL des actifs liés au fossile, mais de faire bouger l'ensemble de la gestion des actifs de la BCV. Sous notre impulsion, la banque est en train de modifier l'ensemble de ses pratiques, ce qui correspond à des montants qui se chiffrent en milliards de francs.

Le but est de convaincre la commission de placement, puis l'Assemblée générale de la GBUV, de sortir complètement du charbon et de pousser à une diminution importante du reste du fossile. L'idée est de se limiter à des investissements dans le fossile correspondant à l'usage effectif de cette source d'énergie en Suisse. Des annonces plus précises seront faites ce printemps ou cet été.

Prochaines séances

Les prochaines séances des groupes de travail seront agendées autour de fin mai.

La prochaine séance plénière aura lieu le **19 juin, de 12h à 13h30**.